

Réunion du Bureau du Comité de Direction

Procès verbal

Judi 3 septembre 2020
au DISTRICT MOSELLAN de FOOTBALL
18 heures

Présidence : Christophe SOLLNER

Secrétariat : Henri VIGNERON

Membres présents :

Michel GOTTE, Jean-Louis HUMBERT, Roger LAGRANGE, Vincent MERULLA,
Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL, Pierre TAESCH

Excusés : Jean-Marie BRICLOT, Renée KLEIN

Assistant : Emmanuel SALING, Directeur Général

Aurélien FERRARI, Conseiller Technique Régional*

Sébastien DANY, CTD Développement et Animation des Pratiques*

Kévin KLAM, CTD Développement et Animation des Pratiques*

Ordre du jour

1. Carnet

. Décès :

- Sylvain RAKAMARIC, ancien président de l'ASC ELZANGE, arbitre

. Prompts rétablissements à :

- Didier ZAYER, président de la Commission Technique
- Frédéric GALISSOT, membre de la Commission Technique
- Patrice BARRAT, secrétaire de la CDA et membre de la Commission d'Appel

2. Préparation de l'AG 2020

- **Examen des candidatures arrivées et des candidats potentiels**

Un tour d'horizon des candidatures reçues pour l'élection des membres du Comité de Direction pour la prochaine mandature est effectué.

Les candidatures potentielles des personnes à solliciter sont examinées.

- **Organisation matérielle et Plan B**

La salle du Crédit Agricole avenue Malraux à Metz mise à disposition par la banque partenaire ne peut plus accueillir l'AG 2020, les mesures sanitaires imposées rendant la capacité de cette salle insuffisante. Une solution de repli est envisagée : NEC à Marly. Les contacts seront pris pour obtenir cette salle.

- **Règlementations à présenter : le point sur les travaux de la Commission Statuts et règlements**

La Commission Statuts et Règlements s'est réunie en deux occasions afin de préparer les textes à présenter par le CD à l'AG 2020.

Ainsi, ont été travaillés les textes suivants :

- Règlements Généraux du DMF : nouvelle structuration, uniformisation de la numérotation avec celle des autres textes du DMF, « dé poussiérage »
- Championnats MOSELLE Seniors : ajout montée d'une équipe en entente, départage des équipes à égalité
- Challenge du Carton Bleu : ajouts de précisions pour départage r des équipes à égalité
- Championnats MPOSELLE Jeunes : règle de départage, ajouts « équipes inférieures »
- Statuts Mosellan de l'Arbitrage : ajustements liés aux évolutions des statuts LGEF et FFF.

La cellule de pilotage du Département jeunes et Technique travaille actuellement sur la réforme du Challenge du Meilleur Club de Jeunes. Ses travaux achevés, sa proposition de nouveau règlement sera soumis au CD lors de sa réunion plénière du 28 septembre prochain.

Un appel à vœux à été lancé aux clubs pour des propositions de modifications ou de nouveaux textes à présenter à l'AG 2020. Le délai limite est fixé au 26 septembre 2020.

Le CD décidera des textes à soumettre à l'AG du 31 octobre 2020 lors de sa réunion plénière décentralisée à Bénestroff le 28 septembre 2020.

- **Médailles remises à l'AG**

Dans le cadre de l'AG 2020 plusieurs distinctions fédérales seront remises. Le temps imparti pour cette remise ne permet d'honorer que quatre personnes. Lors de la manifestation de solidarité du 21 septembre 2020 à St Symphorien seront remises les autres médailles FFF.

3. Reprise des compétitions et protocole sanitaire à respecter

L'évolution des décisions sur le protocole de reprise des compétitions ne facilite pas leur communication. Les clubs, les arbitres, les délégués seront informés du dernier protocole sanitaire à suivre pour le week-end prochain dès que possible.

Le Bureau engage les dirigeants en responsabilité dans les clubs à suivre scrupuleusement les mesures érigées par le protocole sanitaire (mesures générales, masques, vestiaires, officiels, buvettes, spectateurs)

Tous les clubs n'ont pas encore désigné leur « Référent sanitaire » à ce jour.

4. Compétitions seniors : les retraits d'équipes des coupes de Moselle, organigramme 2020-2021

- **Coupes de Moselle Seniors**

Très peu de clubs ont souhaité retirer leurs équipes de la Coupe de Moselle des seniors ou de la Coupe de Moselle des Réserves. Les tirages du 1^{er} tour ont été effectués. 272 équipes sont engagées en Coupe de Moselle Seniors (Challenge Schweitzer), 213 équipes participeront à la Coupe de Moselle des réserves. 72 matchs en Coupe de Moselle et 84 matchs en Coupe de Moselle des réserves se disputeront le 13 septembre pour cette entame.

- **Organigramme de fin de saison 2020-2021**

Extrait du PV de la réunion plénière décentralisée à Vigy du 17 août 2020 :

« Suite à l'arrêt des compétitions en mars 2020 et des décisions prises par la COMEX, la LFA a demandé que soient constitués des groupes de 14 plutôt que des groupes de 13. Dans le groupe A de D1 constitué de 14 équipes, monteront deux équipes en R3, descendront 3 équipes en D2. »

En tenant compte des propositions d'organigrammes publiés par la LGEF en date du 28 août 2020, le CD du DMF va publier un organigramme de fin de saison 2020-2021 pour les « Championnats MOSELLE Seniors »

L'Assemblée Générale de la LGEF du 7 novembre 2020 soumettra au vote deux propositions relatives à la composition des groupes de R2 :

- Proposition 1 : 8 groupes de 12 = 96 équipes
- Proposition 2 : 6 groupes de 14 = 84 équipes.

La proposition 1 est bien sûr plus favorable car potentiellement elle peut permettre le maintien en R3 d'un plus grand nombre d'équipes parmi lesquelles des mosellanes.

Selon les résultats obtenus par les équipes mosellanes de R3 au classement final de leur groupe, peuvent être rétrogradées de R3 en D1 2 à 15 équipes. Cela aura une incidence sur le nombre de descendants de D1 en D2, de D2 en D3 et de D3 en D4 selon l'organigramme ci-après.

Organigramme de fin de saison 2020-2021

A

	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3	Descentes de R3
D1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
<i>Saison 2020-2021</i>	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Montées en R3	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Descentes en D2	9	9	9	9	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Descentes de R3	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
Montées de D2	12	11	10	9	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
<i>Saison 2021-2022</i>	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48
D2															
<i>Saison 2020-2021</i>	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97	97
Montées en D1	12	11	10	9	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Descentes en D3	18	19	19	19	19	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Descentes de D1	9	9	9	9	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
Montées de D3	20	20	19	18	17	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
<i>Saison 2021-2022</i>	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96
D3															
<i>Saison 2020-2021</i>	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187
Montées en D2	20	20	19	18	17	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Descentes en D4	29	30	30	30	30	30	31	32	33	34	35	36	37	38	
Descentes de D2	18	19	19	19	19	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Montées de D4	36	36	35	34	33	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
<i>Saison 2021-2022</i>	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192
D4															
<i>Saison 2020-2021</i>	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173
Montées en D3	36	36	35	34	33	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
Descentes de D3	29	30	30	30	30	30	31	32	33	34	35	36	37	38	
<i>Saison 2021-2022</i>	Le nombre d'équipes dépend du nombre d'équipes engagées.														

Une publication de l'extrait du point 4 de la présente réunion se fera le vendredi 4 septembre en prélude de la reprise de la première journée de championnat.

5. Manifestation de remise des dotations (bons d'achat, jeux de maillots, ballons) à St Symphorien

La manifestation de solidarité avec les clubs mosellans est prévue le 21 septembre 2020 dans la tribune Ouest du stade St Symphorien. Les conditions sanitaires en cours seront respectées.

Y seront remis :

- Un jeu de maillots aux équipes championnes (jeunes à 11 et seniors) de leur groupe
- Un filet de ballons aux champions des groupes U13
- Les ballons de l'opération « 500 ballons » aux lauréats
- Les bons d'achat remis habituellement en début de saison.

Vu le volume des dotations, une importante logistique est à mettre en œuvre.

Des invitations ont été adressées aux personnalités (LE GRAET, DEBARBAT, DESUMER, SERIN) ainsi qu'aux partenaires du DMF. Celles des clubs leur seront envoyées lundi 7 septembre 2020.

Une inquiétude est partagée : la Covid-19 permettra-t-il la tenue de cette manifestation ?

6. Finances

Le Comité de Direction ayant jugé utile, en cette période difficile, de renouveler son aide aux clubs sous forme de remise de bons d'achat, il est décidé qu'au vu de l'état des finances, une somme d'un montant de 75 400€ sera destinée à cette opération (« Bons d'achat ») de soutien aux clubs mosellans. Pour la répartition de cette somme, les critères d'attribution retenus sont définis: le nombre de licenciés, le nombre d'équipes de jeunes, d'équipes féminines, la mis à disposition de leurs installations et de leur intendance par les clubs pour des actions du DMF. Ce montant inclura également une prime exceptionnelle Covid-19 allant de 100€ à 200€ par club selon le nombre de ses licenciés.

7. Les réunions de Septembre 2020 : un point et Plan B

Les « Réunions de septembre » sont programmées. Elles se tiendront à Sarrebourg, JA Saint Avoild, Basse-Ham, Welferding et Vigy.

Ces réunions se dérouleront avec application des gestes barrières Covid-19 en vigueur (lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique à disposition, port du masque, respect de la distance avec les autres d'un mètre) Des masques et du gel seront mis à disposition des participants par le DMF.

La première réunion se tiendra à Sarrebourg le 5 septembre 2020. On enregistre avec satisfaction un nombre élevé d'inscrits. La brochure d'information mise à jour distribuée aux bénévoles est prête.

8. Service civique : état des candidatures, aides aux clubs

Pour la première session, 70 dossiers de demande sont parvenus au DMF. C'est une grande satisfaction. Une seconde session devrait démarrer en novembre. Faut-il prévoir un événement pour mettre en lumière ces jeunes ? La somme attribuée à chaque « Service Civique » sera consacrée à l'achat d'un ordinateur, de textile et d'une clé USB pour chacun.

9. Actions techniques

Aurélien FERRARI, CTR attaché au DMF intervient pour la première fois lors d'une réunion du Comité de Direction.

Les premières actions ont été programmées avec les deux CTD DAP du DMF. Le CTR souhaite assurer la continuité des actions déjà mises en place par son prédécesseur.

. Formations : la programmation des formations a été élaborée.

. Féminines : suivi des générations à partir de la catégorie U11F (une nouveauté)

Détections, stages et sélections : la planification pour la saison 2020-2021 est faite.

. SSS (Section Sportive Scolaire) : la réunion des responsables et des intervenants est prévue pour le 21 septembre 2020. Les difficultés des sections du Lycée Charlemagne à Thionville ont provoqué une réunion avec les intéressés pour trouver des solutions.

. Labels : la FFF a décidé de les prolonger pour la saison 2020-2021 en raison de la saison 2019-2020 tronquée.

. Licence : la licence « Responsable École de Football » a été créée.

10. Bilans :

- Réunion sur les comportements

Pérenne depuis de nombreuses saisons, cette réunion de début de saison qui réunit tous les présidents et secrétaires des commissions en charge a dressé un bilan de l'action dans le domaine des comportements de la saison passée. Les leçons pour améliorer les dispositifs existants ont été tirées. La réunion s'est tenue le jeudi 27 septembre à l'Institution La Salle à Metz.

Les travaux homogénéisent les pratique des différents organes de discipline, permettent, pierre après pierre, de construire le progrès de la justice rendue par les commissions en charge de la répression. Cette réunion contribue également au renforcement des liens entre tous les acteurs responsables.

- Réunion pour la réforme du Challenge du Meilleur Club de Jeunes

La réforme du Challenge du Meilleur Club de Jeunes est engagée. La cellule de pilotage du Département Jeunes et Technique s'est réunie le 31 août. Une autre réunion est programmée pour le 17 septembre afin de finaliser le projet qui sera proposé au Comité de Direction puis présenté à l'AG 2020.

11. Informations du président

. Finances du DMF : il sera présenté un compte de résultat déficitaire d'environ 20 000€.

. Statut de l'arbitrage : le secrétaire général de la LGEF informe le DMF qu'il était du ressort de l'AG de la LGEF de modifier les obligations en matière d'arbitrage. Le président du DMF prendra lien sur le sujet avec Jean LAPEYRE, directeur des affaires juridiques à la FFF.

12. Informations du directeur général

. Futsal : la commission Futsal a élaboré un plan d'action visant à créer un championnat Futsal pour les seniors Féminines et les U18F. Une forme « loisir » devrait être proposée.

13. Informations du secrétaire général

. Commissions: les membres des commissions pour la saison 2020-2021 seront nommés lors de la réunion plénière du CD du 16 novembre 2020 Un courriel sera envoyé aux présidents des commissions afin que ceux-ci fassent connaître la composition de leur commission (membres sortants, membres entrants) Un appel à candidature sera publié sur le site du DMF.

. Fête du sport : elle se déroulera le samedi 12 et le dimanche 13 septembre au Complexe St Symphorien. L'APM METZ FC a donné son accord pour donner une démonstration de football en marchant.

14. Tour de table

. Edmond MICHALSKI : propose que présidents et secrétaires des commissions de discipline et de la Commission Administrative dispose d'une adresse de messagerie dédiée et non plus personnelle.

15. Divers

. Waldweistroff et Veckring renoncent à leur entente

. Metz-Bocandé : l'équipe sera déclarée forfait pour la première rencontre de la saison et forfait général si les sommes dues ne sont pas acquittées.

. « Bénévoles du mois » : le Bureau décide de pérenniser cette opération abandonnée par la FFF.

. « Soirées de bénévoles » : la plupart des matchs du FC METZ à domicile se joueront dorénavant le dimanche. Il n'est donc plus possible de pérenniser cette action dans sa forme connue. Les 190 bénévoles invités annuellement seront réunis lors de la rencontre METZ-MONTPELLIER le 3 février 2020.

. Caisse de péréquation : le montant est fixé à 170€.

. Télétravail des personnels du DMF : la liste de leurs portables sera communiquée. Le transfert d'appel vers leur fixe ou leur portable sera obligatoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Henri VIGNERON, secrétaire général

